

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_aveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_aveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

**Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

**Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?**

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

**A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

**Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?**

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.*  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

jeudi 27 décembre 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **Hippolyte Simon, un bras droit de « Mgr » Vingt-Trois, se moque de Mgr Lefebvre et de la FSSPX**



Hippolyte Simon disant le faux rite invalide de Montini-Paul VI

Hippolyte Simon est le nouveau bras droit de **Monsieur** Vingt-Trois, pseudo « évêque » conciliaire, invalidement consacré, et aujourd'hui placé à la tête de la Conférence des « évêques » de France (CEF).

Hippolyte Simon n'est pas sacramentellement évêque, car a il été sacré dans le nouveau rite épiscopal sacramentellement invalide<sup>1</sup> (*Pontificalis Romani*, 1968) emprunté à la littérature pseudépigraphique alexandrine (et hérétique) et fallacieusement attribuée à Hippolyte... de Rome, comme l'a définitivement démontré Jean Magne, dans sa thèse de Doctorat en 1975, laquelle fait désormais autorité dans le monde des spécialistes de la paléographie et de la pseudépigraphie et a clos la question scientifique du statut de cette pseudo « *Tradition Apostolique* » fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome.

Hippolyte de Clermont ne doit donc pas son sacre à Hippolyte de Rome, car de sacre, il n'en fut point de sacramentellement valide.

<sup>1</sup> Voir les démonstrations sur le site <http://www.rore-sanctifica.org>

**Hippolyte de Clermont, dit Simon, n'est nullement revêtu de la plénitude du Sacerdoce catholique qui caractérise la *postestas ordinis* épiscopale d'un véritable évêque catholique.**

**Nous ne savons pas s'il s'agit même d'un véritable prêtre catholique pourvu des pouvoirs sacrificiels et sacramentels du véritable sacerdoce catholique, ou si il ne s'agirait en sa personne que d'un simple laïc, entièrement dépourvu des pouvoirs de la prêtrise catholique authentique, car il a été ordonné le 27 juin 1970, sans que nous ayons connaissance du nom ni du statut de son « évêque » ordonnateur.**

**En tout cas, pour Mgr Fellay, il n'est qu'« évêque probable » de Clermont** (selon les propos publics que lui a prêtés le 25 mars 2007 le site internet *Donec ponam*. Cf. Message *Virgo-Maria*).

Et Hippolyte ironise sur la FSSPX : « *Il était tout de même surprenant d'entendre les disciples supplier le Pape de libéraliser la messe en latin, sans se rendre compte que leur 'maître' a lutté toute sa vie pour garder le Syllabus de Pie IX, qui condamnait précisément toute forme de libéralisme. Mais savent-ils encore ce qu'a représenté le Syllabus et les drames qu'il a légitimés ?* ».

En cela son ironie est mordante car ce vocabulaire de la « libéralisation » du rite de Saint Pie V a été forgé par les infiltrés (au G.R.E.C. ?).

Que signifie d'ailleurs cette expression, alors que la bulle *Quo Primum* du pape Saint Pie V a définitivement promulgué le droit pour ce rite et à perpétuité ?

**Et Hippolyte Simon** explique, sans le moindre complexe, l'attachement de Ratzinger-Benoît XVI au concile Vatican II. Et il **déclare que « nos frères traditionalistes ont, de facto, renoncé au Syllabus ».**

Reprenant les termes même du *Motu Proprio*, Hippolyte Simon ne concède donc rien sur les principes révolutionnaires et Mgr Fellay voudrait nous faire croire que la situation a changé ? Alors que l'actualité religieuse prouve le contraire. Et que le « bon Ratzinger » serait providentiel ? De qui se moque-t-il ?

Continuons le bon combat.

Abbé Michel Marchiset

### **Communiqué du pseudo-évêque de Clermont, Hippolyte Simon, après la sortie du Motu Proprio**

« Depuis la parution du Motu proprio du Pape Benoît XVI libéralisant la liturgie catholique en latin, je suis souvent interrogé sur ce que je vais faire maintenant. A chaque fois je réponds de la même manière : « Quelle question ! Eh bien, je vais obéir, évidemment ! » C'est d'ailleurs ce que j'avais dit par avance, dans un texte du 15 Novembre 2006, qui est encore sur le site internet de mon diocèse. Et je vais obéir pour deux raisons. La première, qui suffirait, parce que je suis évêque et que j'ai promis communion et obéissance au Successeur de Pierre au jour de mon ordination. Si j'avais des raisons, en conscience, de ne pas obéir, je n'aurais qu'une chose à faire : présenter ma démission à Rome. Mais je n'ai pas de motif de conscience qui m'obligerait aujourd'hui à démissionner et je ne vais pas abandonner mon peuple en rase campagne pour une question de rites liturgiques. J'ai pris la liberté, en temps voulu, c'est-à-dire avant la publication, d'écrire au Nonce Apostolique et au Cardinal Bertone, pour leur dire les questions d'ordre pratique que ce texte me poserait. Maintenant, le temps est celui de la mise en œuvre. Ceci étant, j'obéirai comme j'ai toujours essayé de le faire : les yeux ouverts, aussi lucidement et aussi intelligemment que possible, confiant dans la lumière et la force de l'Esprit.

Ma seconde raison d'obéir tient à ceci : je pense que les effets de la décision du Pape ne seront peut-être pas ceux que toute la presse nous annonce. Pour bien mesurer cela, il faut oublier les anticipations dont certains médias nous ont rebattu les oreilles depuis le mois d'Octobre dernier et il suffit de lire les textes publiés par Benoît XVI. On voit vite en quoi ils diffèrent de tous les pronostics annoncés. Si l'on se contente de juger superficiellement selon les catégories « ouvert – fermé » « progressiste- intégriste », «

passéiste-moderne », etc., qui sont les catégories de la presse People comme on dit aujourd'hui, alors évidemment, le compte du Pape sera vite réglé, mais on n'ira pas loin.

Lisons bien ce que dit le Pape : « ..Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel Romain comme s'il s'agissait de « deux Rites ». Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même Rite. » Par cette phrase, Benoît XVI nous débarrasse donc définitivement de tous les discours que nous avons dû subir, usque ad nauseam, sur la « rupture entre la messe de Saint Pie V et la messe de Paul VI », sur la messe « moderne, protestantisée, etc.. » qui serait à contre-distinguer de la « messe de toujours », etc.. J'en passe et de pires.

Alors, quand je lis, un peu partout, que le Pape accorde tout aux intégristes et qu'il n'exige rien en contrepartie, je ne suis pas d'accord : il leur accorde tout sur la forme des rites, mais il ruine totalement leur argumentaire sur le fond. Tout l'argumentaire de Mgr Lefebvre reposait sur une prétendue différence substantielle entre le rite dit de Saint Pie V et le rite dit de Paul VI. Or, réaffirme Benoît XVI, il n'y a pas de sens à parler de deux rites. On pouvait, à la rigueur, légitimer une résistance au Concile si l'on pensait, en conscience, qu'il existait une différence substantielle entre deux rites. Peut-on légitimer cette résistance, et a fortiori un schisme, à partir d'une différence de formes ?

Il faut aussi remarquer que Benoît XVI a publié, – hasard du calendrier ?- , une semaine auparavant, sa « lettre aux catholiques de Chine » qui est une très belle apologie de la liberté religieuse. Ensuite, lundi dernier, le Cardinal Levada nous a envoyé une note pour justifier l'expression conciliaire si décisive du verbe 'subsistit in' en lieu et place du verbe 'est' dans Lumen Gentium. Or, sans entrer dans une analyse trop technique, j'ai souvenir d'avoir lu sous des plumes intégristes que ce choix du verbe 'subsistit in' à la place du verbe 'est' était le début de la catastrophe conciliaire car il constitue précisément le fondement théologique de l'œcuménisme. Le choix de cette troisième publication, à cette date, ne me semble pas destiné à marquer une fois de plus les limites du dialogue avec les autres Eglises et Communautés chrétiennes. Dans cette perspective, ce ne serait qu'une énième redite. Je le comprends bien plutôt comme l'invitation à ne pas refuser une articulation clef de la pensée de l'Eglise catholique sur elle-même et sur les autres chrétiens. Je crois vraiment que nous aurions tort, ici, de nous tromper de lecture.

A partir de là, il suffit de se souvenir de la façon dont Mgr Lefebvre a répété sa triple opposition à la liberté religieuse, à la Messe moderne et à l'œcuménisme, pour ne pas soupçonner Benoît XVI de tourner le dos au Concile. En reliant ces trois textes, je comprends mieux l'intention du Pape. Sachant que si les disciples de Mgr Lefebvre ne reviennent pas maintenant au sein de l'Eglise catholique, ils risquent de « s'enkyster » pour très longtemps, Benoît XVI leur accorde une concession majeure sur la forme du rite, mais il ne cède rien sur la substance du Concile.

En conclusion, je reviens à la question de l'obéissance. Il suffit de comparer l'attitude d'André Depierre, l'un des pionniers des prêtres ouvriers, et celle de Mgr Marcel Lefebvre. En 1954, André Depierre a obéi loyalement, et quatre ans plus tard il a pu reprendre le ministère de prêtre ouvrier auquel il a consacré sa vie. Mgr Lefebvre a désobéi en 1988 et vingt ans après ses disciples sont encore englués dans des contradictions dont ils n'arrivent pas à se défaire. Peut-être d'ailleurs tout simplement parce qu'ils n'ont même pas conscience d'avancer sur une trajectoire qui a dérivé insensiblement aux antipodes de celui dont ils se réclament. C'est le signe que la Terre a continué de tourner et que les mots ont fini par changer de sens. Ces derniers mois viennent d'en donner la preuve. Il était tout de même surprenant d'entendre les disciples supplier le Pape de libéraliser la messe en latin, sans se rendre compte que leur 'maître' a lutté toute sa vie pour garder le Syllabus de Pie IX, qui condamnait précisément toute forme de libéralisme. Mais savent-ils encore ce qu'a représenté le Syllabus et les drames qu'il a légitimés ?

Je n'ai nullement envie, ici, d'ironiser. J'espère que nous allons pouvoir, avec une bonne dose de patience et un peu de pédagogie, dépasser assez vite les turbulences que va nécessairement provoquer ce Motu Proprio. Surtout, au moment où nos frères traditionalistes ont, de facto, renoncé au Syllabus, j'espère que les fidèles attachés au Concile ne vont pas s'enfermer dans le fondamentalisme d'une prétendue ouverture à la modernité, qui ne serait que le symétrique du fondamentalisme d'une prétendue

fidélité à la tradition. Il faut toujours le redire : il arrive que la posture d'un revendiquant démente complètement le contenu d'une revendication. Et il ne faudra surtout pas se polariser sur le latin comme 'marqueur' de fixation sur le passé. Quand, à Taizé, une foule de jeunes chante « Ubi caritas et amor.. » il ne nous reste qu'une chose à faire : essayer de mettre en œuvre, très simplement, ce qu'ils proclament...

+ Hippolyte Simon,

Archevêque de Clermont.

Le 11 Juillet 2007,  
en la fête de Saint Benoît. »

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>